

# Leçons grecques pour une France en faillite



**CHRONIQUE**  
Nicolas Baverez  
nbaverez@lefigaro.fr

**L'**interminable banqueroute de la Grèce vient d'accoucher d'un nouveau plan de sauvetage mort-né. Les deux conditions du maintien de la Grèce dans l'euro, à savoir une véritable modernisation du pays et une restructuration de sa dette, ne se trouvent nullement remplis par l'accord bancal du 17 juillet dernier. En raison de la politique irresponsable d'Alexis Tsipras, l'économie qui renouait avec la croissance a basculé dans la récession et le système bancaire est en faillite sans que soient connues les sommes nécessaires à sa recapitalisation. La dette publique, qui va augmenter jusqu'à 200 % du PIB, est insoutenable. Politiquement, Alexis Tsipras ne dispose plus d'une majorité stable à la Vouli depuis l'implosion de Syriza et l'application effective des réformes paraît très peu probable puisque le premier ministre a d'emblée déclaré ne pas croire au texte qu'il a signé.

Tacite rappelle que « la propre de la nature humaine est de haïr celui qu'on a lésé ». La Grèce va continuer à alimenter la haine de l'Europe qui a une fois encore volé à son secours. Elle ne constitue ni un Lehman Brothers ni un risque systémique pour l'euro. Mais elle exporte le populisme dans tout le continent et représente un péril géopolitique au cœur des Balkans et à proximité immédiate du Moyen-Orient. Surtout, elle accapare depuis 2010 l'agenda et l'énergie des dirigeants européens, qui laissent en désérence

les problèmes clés de l'investissement et du chômage, du contrôle des mouvements migratoires, des relations avec la Russie ou de la lutte contre le terrorisme islamique.

La faillite grecque masque aussi celle de la France qui, elle, constitue un risque systémique pour la zone euro. La France va supporter 20 % du coût du nouveau plan d'aide, soit 17 milliards d'euros sur 86 milliards. Son exposition au risque grec sera portée à 83 milliards d'euros, soit près de 4 % du PIB. Or si nul ne connaît les modalités qui seront retenues pour la restructuration de la dette grecque, il est certain que la majorité de ces fonds ne seront jamais remboursés et grossiront donc la dette publique française.

**La France vient d'exiger d'Athènes des changements en matière de retraites et d'ajustement budgétaire [...] qu'elle est incapable de réaliser pour elle-même**

L'implosion de la Grèce résulte de quatre dynamiques qui sont présentes en France : la désintégration du système productif ; la perte de contrôle des finances publiques ; le refus de réformer un modèle économique et social insoutenable ; le rejet des disciplines indispensables à la survie de l'euro.

La croissance française est désormais nettement inférieure à celle de la zone euro (1,1 % contre 1,8 %). Et ce en raison de l'effondrement de la production marchande, laminée par le déficit de compétitivité, tant en termes de coût que de qualité, ainsi que par la

chute de l'investissement - qui se situe 8 % en dessous de son niveau historique - et de l'innovation. D'où un déficit commercial structurel de 2,5 % du PIB.

La dette publique de la France a atteint 2 090 milliards d'euros à fin mars et dépassera 100 % du PIB en 2016. S'y ajoutent 2 500 milliards d'engagements hors bilan de l'État. Les recettes atteignent 53,5 % du PIB tout en affichant d'importantes moins-values en raison de l'euthanasie de l'activité privée et du développement de l'économie clandestine.

Les économies sont fictives et les dépenses publiques culminent à 57,5 % du PIB, en hausse de 2 % depuis 2010 alors qu'elles ont diminué de 2 % en Allemagne, de 4 % en Italie, de 6 % au Royaume-Uni et de 13 % en Espagne. La France se trouve donc à la merci d'un choc sur sa dette en cas de remontée des taux d'intérêt, 100 points de base renchérissant son coût de 2,4 milliards la première année et de 40 milliards sur cinq ans.

La France reste le seul pays développé et le seul pays européen à n'avoir réalisé aucune réforme significative de son modèle économique et social depuis 2000. Sa production représente 3,7 % de celle de la planète alors qu'elle redistribue 15 % des transferts sociaux mondiaux. Elle vient d'exiger d'Athènes des changements en matière de retraites, de flexibilité du marché du travail, d'ajustement budgétaire, de réduction de la fonction

publique, de justice qu'elle est incapable de réaliser pour elle-même.

La France persiste à refuser d'appliquer les règles et les disciplines qui conditionnent la survie de la zone euro. Tout comme la Grèce, elle prétend conjuguer l'appartenance à la monnaie unique, d'une part, la poursuite d'un modèle de développement fondé sur la dette, d'autre part. Tout comme la Grèce, elle poursuit une stratégie divergente et non coopérative. L'issue est connue : le défaut de paiement. Avec pour conséquence la fin de l'euro car la dette française est trop importante pour être réassurée par le mécanisme de stabilité ou par ses partenaires européens.

En dehors de la Grèce, ruinée par Syriza, les politiques d'ajustement conduites dans la zone euro ont parfaitement réussi en Irlande, au Portugal et en Espagne. À Paris comme à Athènes, le choix décisif doit être tranché entre les réformes ou la sortie de l'euro. Le redressement de la France et la pérennité de la monnaie unique sont indissociables. Ils passent par un pacte productif pour redresser la rentabilité des entreprises, par un pacte social pour améliorer la flexibilité et la productivité du travail, par un pacte citoyen pour réintégrer les jeunes dans la communauté nationale et réhabiliter les valeurs de la République, par un pacte financier pour baisser de 100 milliards d'euros les dépenses publiques en cinq ans. Dans une France au bord de la faillite, le mot d'ordre de Jacques Rueff n'a jamais été plus actuel : « Exigez l'ordre financier ou acceptez l'esclavage ! »

## Notre blanc manteau d'églises

**C**omme toute l'Europe chrétienne, la France est parsemée d'innombrables églises : 100 000 environ dont près de 50 000 sont paroissiales et 15 000 classées monuments historiques. Elles sont le symbole des identités communales ou des quartiers des villes et ce depuis un millénaire environ. Georges Duby a naguère donné un grand retentissement à l'un des passages des *Histoires* de Raoul Glaber, un moine bourguignon vivant autour de l'an Mil, qui décrivit la révolution spirituelle et paysagère de son temps : « C'est comme si le monde entier se libérait, rejetant le poids du passé et se revêtait d'un blanc manteau d'églises. » Quelques siècles plus tôt, c'est le sud et l'orient de la Méditerranée qui s'était couvert d'un blanc manteau de mosquées ; mais pas l'Occident resté chrétien.

Certes, ces églises sont aujourd'hui trop nombreuses et pour la plupart surdimensionnées par rapport aux pratiques religieuses. Les 3 000 lieux de culte protestants suffisent amplement à accueillir les fidèles (3 % des Français se disent protestants). De même, les 500 synagogues suffisent à la pratique des juifs religieux. Quant à la pratique religieuse catholique, seulement 4,5 % de nos compatriotes (64 % des Français se disent catholiques) vont à la messe

tous les dimanches et 15 % de temps à autre, ce qui représente une église pour 250 fidèles si l'on tient compte de ce dernier chiffre. Certes, le nombre des mosquées est insuffisant (2 200) pour accueillir les 2 millions de pratiquants parmi les 6 millions de musulmans : une pour 1 200 fidèles.

Mais une approche strictement quantitative est trop simpliste et risque de mettre le feu aux poudres comme a failli le faire l'imprudente proposition, prestement retirée du recteur de la mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, à savoir de transformer certaines églises en mosquées pour faire face à la demande des musulmans. Venant d'un homme pondéré comme lui, il ne faut voir aucune intention antichrétienne dans ce propos, mais la vivacité des réactions de beaucoup de Français, catholiques ou non, pratiquants ou non, montre qu'il a touché à un point très sensible de l'identité française. Seule une minorité irréfléchie s'oppose à ce que les musulmans se construisent des mosquées de préférence belles. Des mosquées où l'on prêche en français, où les enseignements guerriers et salafistes n'ont pas lieu d'être. Bien que né dans une famille catholique fervente, j'ai le souvenir d'avoir été visiter enfant, avec curiosité et respect, la Grande Mosquée de Paris. Celle-ci avait été inaugurée en 1926 par le président Doumergue

et le sultan du Maroc Moulay Youssef qui rendit ainsi hommage aux 70 000 musulmans morts pour la France pendant la Grande Guerre.

Les églises et leurs clochers représentent pour les Français bien plus que des lieux de culte. Elles sont des repères identitaires. Elles sont aimées lorsqu'elles sont patrimoniales et considérées comme des œuvres d'art. Elles le sont aussi lorsque leur architecture n'est plus dans l'air du temps. En témoignage les réactions navrées de la plupart des habitants lorsqu'une commune se résout à détruire un édifice néogothique antérieur à la loi de 1905 et trop onéreux à entretenir pour ses finances. Rappelons que certaines églises ont été pillées et provisoirement détournées de leurs fonctions pendant la Révolution, mais que seules quelques grandes abbayes ont été détruites : elles abritaient des communautés monastiques embarrassées de richesses et n'étaient pas des maisons communes du peuple où l'on baptise ses enfants, où l'on se marie, où l'on célèbre les obsèques. Nos cathédrales et nos églises sont le témoignage lisible dans le paysage des racines chrétiennes de la France. Nier celles-ci est un refus d'histoire et une conception faussée de la laïcité. Nos institutions longuement et durement acquises satisfont

tout le monde ; elles garantissent la séparation des religions et de l'État, ainsi que la liberté de pensée et de pratique religieuse dans le respect de toutes les sensibilités qui coexistent au sein de la Nation.

Les temps ne sont plus à la transformation des mosquées en églises, comme ce fut le cas en Espagne pendant la Reconquête, mais non plus à celle des basiliques en mosquées, comme cela se fit dans l'Empire ottoman. Et d'ailleurs, Sainte-Sophie d'Istanbul démontre qu'il est possible de respecter l'histoire : les mosaïques byzantines ont finalement subsisté au travers des mille vicissitudes de l'extraordinaire édifice. Nul doute que cela perdurera, malgré le zèle de certains fanatiques. Entretenons nos églises : elles sont le témoignage de la foi et du sens de la beauté de nos ancêtres. Elles sont ouvertes à tous, sans distinction d'origine ou de religion. Elles émeuvent tous les visiteurs, y compris musulmans, bouddhistes ou athées. Il suffit pour s'en convaincre de se mêler à la foule des touristes qui se pressent à Notre-Dame de Paris, au Mont-Saint-Michel ou, à l'occasion de cérémonies, telles que les obsèques d'un être aimé, dans toutes les plus humbles églises de France.

*"Auteur d'« Histoire du paysage français », Tallandier, 1983 (dernière édition 2012).*

**JEAN-ROBERT PITTE DE L'INSTITUT\***

Le président de la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires souligne que, pour les Français, les églises et leurs clochers sont, au-delà des lieux de culte, des repères identitaires et souvent des œuvres d'art.

## BIBLIOTHÈQUE DES ESSAIS

**vacances République**

**Pour réviser la République les pieds dans l'eau**

CAHIER DE VACANCES DE LA RÉPUBLIQUE

TEXTE DE BERNARD RICHARDS ET DESSINS DE JUL EDITIONS

DES ÉQUATEURS, €4 P. 9,50 €

**POLITIQUE.** Il faut parfois décrocher les mots des frontons pour voir ce qu'il y a derrière. Il en est ainsi de la République, redécouverte par certains le 11 janvier dernier. Voilà bien l'un de ces « mots majuscule » dont on sait finalement si peu. « On peut discuter de la République, ironiser à son sujet, s'en moquer, la secouer, la provoquer, mais on ne peut pas l'ignorer », écrit l'édi-

teur Olivier Frébourg, qui a eu la bonne idée de ce Cahier de vacances de la République, le premier du genre.

**Fêter le 14 Juillet au mois d'août**

On révisera ses fondements, son histoire, ses valeurs, ses grands hommes et ses femmes illustres, les pieds dans l'eau, seul ou en famille. Une saine et

ludique démarche, aussi recommandée aux adultes qu'aux enfants. Les dessins mordants et drôles de Jul illustrent ces pages où batifolent jeux, anagrammes, rébus et chronologies. On y apprendra ainsi que le 14 Juillet se faisait... le 15 août sous le second Empire. Que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen a été votée sous un régime monarchique. Que l'on

se demande encore si le bonnet phrygien puise ses origines à Rome et ses esclaves affranchis ou dans une coiffe orientale d'Anatolie. Et puis, tout le monde sait que le drapeau tricolore doit ses couleurs, pour le bleu à la chape de saint Martin, le blanc à la royauté et le rouge à l'oriflamme de Saint-Denis. Mais, après tout, cela ne fait pas de mal de le relire...

## LE FIGARO

Dassault Médias 14, boulevard Haussmann 75009 Paris Président-directeur général Serge Dassault Administrateurs Nicola D'Ascenzo, Olivier	SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS 14, boulevard Haussmann 75009 Paris Président Serge Dassault	Directeur des rédactions Alexis Brézet Directeur délégué des rédactions Paul-Henri du Limbert Directeurs adjoints de la rédaction Gaëtan de Cadogan (Économie)	Anne Huet-Willaume (Edition, Photo, Révision), Etienne de Montety (Figaro Littéraire), Bertrand de Saint-Vincent (Figaro Économie)	Directeur artistique Pierre Bayle Rédacteurs en chef Graciela Boutet (Infographie)	FIGAROMÉDIAS 9, rue Pilet-Will, 75430 Paris Cedex 09 Tél. : 01 56 52 20 00 Fax : 01 56 52 23 07 Président-directeur général	Impression L'imprimerie, 79, rue de Roissy 93250 Tremblay-en-France Méd. Print. 30500 Gastergues-le-Montoux Imprim'ash Casablanca Maroc ISSN 0182-5552	Ce journal est composé de : Édition nationale 17 cahiers 16 pages Cahier à Économie 6 pages
--	--	---	---	--	---	---	---